



# Couvreur (sfpme)

## DETAILS SUR LA FORMATION

**Certificat d'apprentissage**

**Durée: 3 ans**

**stage obligatoire**

**Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Vous devez avoir :  
 atteint l'âge de 15 ans et avoir 23 ans maximum,  
 votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard;  
 fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

## Formation en apprentissage

## Description

Le couvreur est un ouvrier qualifié chargé de réaliser les différents types de couverture de toiture (versants, bardages, plates,...-) en tuile ou en ardoise, et de placer les différents types de fenêtres et les éléments d'évacuation des eaux pluviales. Il peut également être chargé de s'assurer de l'étanchéité des constructions et de réaliser la charpente des constructions à versant ou le gîtage des constructions à toiture plate. Le couvreur ne travaille pas uniquement sur de nouvelles constructions mais peut également être chargé de la rénovation, ce qui implique qu'il doit être capable de démolir l'existant dans les règles avant de pouvoir se mettre au travail.

## Débouchés

Métreur-deviseur  
 Conducteur de chantier  
 Gestionnaire de projet

## Qualités

Être polyvalent

Avoir une bonne conditions physique (manipulation de charges, travail dans des positions inhabituelles, agilité)

Ne pas souffrir de vertige

Respecter strictement les consignes de sécurité

## Détails sur la formation

Organisation de la formation :

Avec l'alternance vous aurez une formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Organisation

Durée : 3 années.

Horaire : les cours sont organisés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Pratique en entreprise via un contrat d'alternance : vous devez trouver un patron formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance. Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise et s'assure du respect de la réglementation. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise qui l'a accueilli(e).

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles, mais les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME

Programme de cours :

Cours professionnels

1ère apprentissage

Le plein toit en éléments plats et à emboîtement - théorie (64h)

Le plein toit en éléments plats et à emboîtement - démo. (60h)

Complexe étanchéité - isolation plan carré (16h)

Evaluation théorique "installation chantier" (4h)

Soudure des éléments d'évacuation - théorie (4h)

Soudure des éléments d'évacuation - démo. (12h)  
 Participation à l'organisation de l'entreprise et du chantier (20h)

### 2ème apprentissage

Les gouttières - démo. (12h)  
 Les gouttières - théorie (12h)  
 Couverture en plan carré métallique - démo (16h)  
 Couverture en plan carré métallique - théorie (18h)  
 Module intégratif : réal. un plein toit en tuiles (20h)  
 Intégration panneaux solaires et électricité préfabriqués - démo (6h)  
 Intégration panneaux solaires et électricité préfabriqués - théorie (6h)  
 Ouvrages de raccords toitures non métal. - démo (12h)  
 Ouvrages de raccords toitures non métal. - théorie (38h)  
 Evaluation théorique thermique et étanchéité (4h)  
 Complexe étanchéité-isolation nœuds constructifs (12h)  
 Sensibilisation peb (4h)

### 3ème apprentissage

Charpente : diagnostic et adaptation (24h)  
 Démontage couverture (8h)  
 Evaluation théorique uaa2 (diagnostic et adaptation) (4h)  
 Ecosystèmes des toitures (4h)  
 Module intégratif : réalisation toit ardoises + raccords pénétration (24h)  
 Raccords de couvertures métalliques - théorie (8h)  
 Raccords de couvertures métalliques - démo (20h)  
 Les chéneaux - démo (14h)  
 Les chéneaux - théorie (8h)

Cours de connaissance générale : français, mathématique, commerce, droit, monde contemporain

A terme, je serai capable de... :

Installer les éléments d'évacuation des eaux pluviales et leurs supports (gouttières, chéneaux, descentes d'eaux pluviales,...),  
 Réaliser une couverture en tuiles à emboîtements  
 Isoler une toiture  
 Réaliser une sous-toiture  
 Réaliser une couverture métallique à éléments plats  
 Réaliser une couverture métallique à joints debout  
 Réaliser une couverture métallique à tasseaux  
 Placer une étanchéité bitumeuse et synthétique  
 Intégrer des éléments préfabriqués dans une couverture  
 Réaliser une charpente ou un gitage  
 Participer à l'organisation de l'entreprise et du chantier (préparer et sécuriser le chantier, gérer le matériel et les matériaux, communication des informations)

Plus d'infos ?

Déléguée à la tutelle : Aaricia BEHETS - Tél 02/370.60.37

Assistant : Nicolas LOUVIAU - Tél 02/370.60.52

mail : [sfpme20@spfb.brussels](mailto:sfpme20@spfb.brussels)